

Association ANIM'ACTION

**27, rue de Pornic
44710 Port St Père
02 40 31 53 18**

Procès verbal Assemblée Générale Ordinaire du vendredi 2 octobre 2020

L'Assemblée Générale ordinaire 2020 a eu lieu de 20h à 21h dans le nouveau Pôle Enfance de l'association à Port-Saint-Père, et a réuni 19 personnes. Avec 18 votes effectués, les résultats des votes sont réputés valides, et ont été annoncés aux participants en fin d'Assemblée Générale Ordinaire.

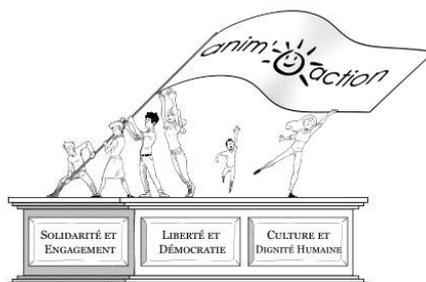
En raison du contexte sanitaire lié à la pandémie de coronavirus, l'équipe salariée n'a pas été conviée à l'AG, afin de favoriser la participation des adhérents à cause de la de jauge réduite, en fonction de la salle disponible.

L'Assemblée Générale Ordinaire a débuté par l'accueil progressif des participants (émargement, transmission des documents si besoin...), tout en favorisant le respect des gestes barrières et l'installation des participants suivant les distanciations recommandées. Toutes les ressources documentaires avaient été transmises par voie numérique, plusieurs mois en amont de l'AG, afin de favoriser l'appropriation des données.

PRÉSENTATION

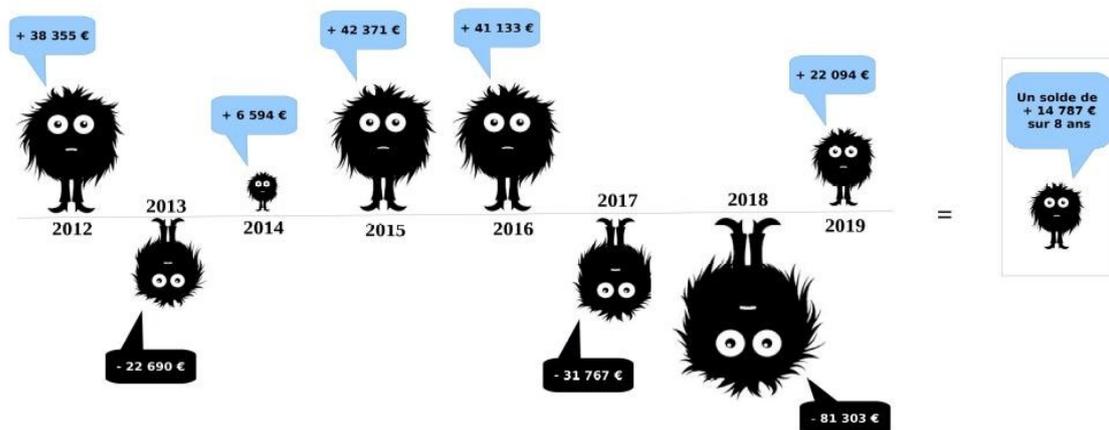
Le contenu de la présentation a été préparé le Conseil d'Administration et le Directeur et fait suite à l'Assemblée Générale Extraordinaire, validant les principes d'un nouveau modèle de gouvernance au sien de l'association, en cohérence avec la modifications des statuts associatifs votés.

Le film pédagogique précisant toutes les évolutions de la gouvernance au sein de l'association est disponible en ligne : <https://vimeo.com/451180443>



anim'  action

Résultats sur 8 ans



anim'action
2020

Résultats des exercices 2012-2019

Un CONTEXTE

Une conjonction de paramètres en 2017 et 2018 a mis **l'association dans une situation délicate**, supportée grâce aux excédents de fonctionnement réalisés les années précédentes :

- Fin de l'activité enfance (TAP et mercredis) sur St Mars de Coutais,
- Conservation voire évolution de l'effectif d'animation Enfance,
- Baisse de fréquentations sur l'Enfance et la Jeunesse,
- Tension sur le ratio d'activité du Multiaccueil,
- Déséquilibre budgétaire sur l'Espace de Vie Sociale,
- Fin des emplois aidés (CAE),
- Tassement de certaines subventions de fonctionnement...

L'année 2018, placée sous le signe du renouvellement du projet social (2018-2022), des festivités autour des 70 ans de l'association et des travaux de construction du pôle enfance a capté les énergies au détriment d'une meilleure anticipation des difficultés en cours et à venir.

Après 2 exercices déficitaires, la situation budgétaire d'Anim'action imposait donc d'engager, dès début 2019, un certain nombre de **mesures conjoncturelles et structurelles pour préserver l'activité et le projet de l'association.**

Des actions sur les DÉPENSES et les CHARGES

Outre le **non-remplacement ou remplacement partiel de membres de l'équipe**, des **changements organisationnels ont été opérés pour réduire les coûts** (regroupement des ALSH d'été, missions de restauration reportées sur les directions, solidarités inter-secteurs...), tout comme la **restriction de certaines dépenses**. A ce sujet, les budgets « Achats », « Services » et « Services Extérieurs » ont été revus à la baisse en 2019, de manière à réduire la voilure, sans mettre à mal le projet. Budgétairement, les efforts, portés collectivement, ont même été au-delà du prévisionnel, les dépenses réalisées sur ces 3 postes étant 9 % inférieurs à ce qui était projeté (CR = 138 655€ / BP = 151 839€), réalisant une économie de 13 184€ par rapport au prévisionnel, sur cette partie du budget qui ne représente que 16 % du total des charges (hors valorisations).

Plus précisément, cette réduction sur ces postes de dépenses se chiffre à 32 106€ par rapport à 2018 (-18%). Les domaines qui ont contribué sensiblement à cette baisse :

- Fournitures pédagogiques et petits équipements,
- Alimentation,
- Hébergements,
- Locations,
- Réparations.

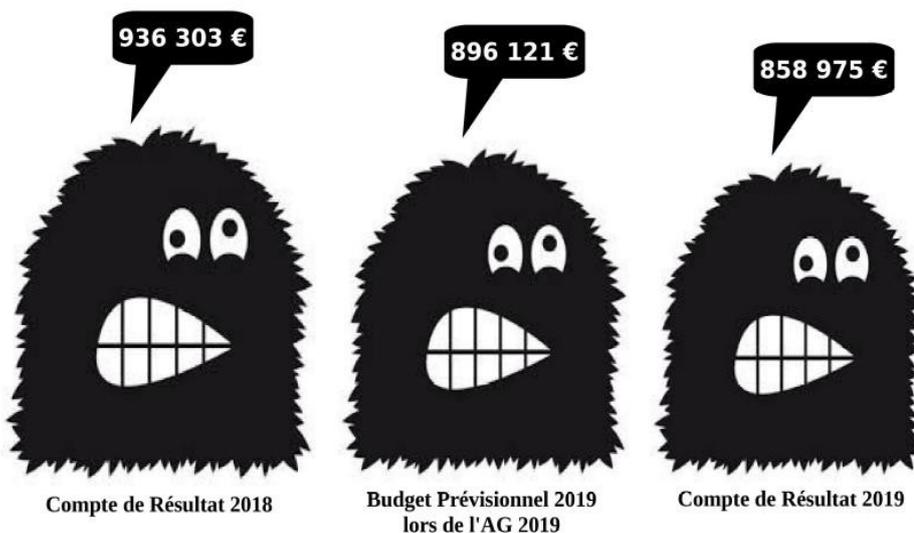
Un travail important a été mené auprès de l'équipe enfance pour réorganiser entièrement sa configuration, celle-ci n'étant pas tenable dans la durée, et plus vraiment appropriée au vu de l'évolution de l'activité. Démarrée en 2018 avec le passage à 2 co-responsables de secteur, celle-ci s'est accélérée au printemps 2019 avec la proposition d'une nouvelle configuration pour la rentrée de septembre 2019, équivalant à une réduction de 2,94ETP. Celle-ci est opérationnelle depuis le début de la rentrée scolaire et s'achève début 2020 avec le recrutement d'une nouvelle adjointe en remplacement d'une co-responsable.

En 2019, 474 journées CEE ont été effectuées, au regard des 560 journées en 2018 (-15%), traduisant l'**effort consenti sur les taux d'encadrement enfance**, et le regroupement effectif de l'ALSH d'été sur un seul site.

De nombreux départs ont eu lieu en 2019, dans le sillage ou non de cette réorganisation, y compris sur les secteurs petite enfance et jeunesse (pour des raisons plus personnelles), l'employeur étant enclin à favoriser les initiatives salariées dans cette période de transition. Ces départs ont créé des opportunités en interne (« transfert » d'une animatrice enfance vers le multiaccueil), mais également perturbé sensiblement le déroulement des activités et des projets sur cette année décidément très chamboulée. Des risques de rupture de continuité éducative ont été pointés, notamment sur **un secteur jeunesse réorganisé** également où les 2 membres de l'équipe ont été remplacés en cours d'année. En outre, ces changements ont aussi conduit une partie de l'équipe à compenser en effectuant un certain nombre d'**heures complémentaires ou supplémentaires**.

Budgétairement, tous les efforts portés par l'équipe ont porté leurs fruits, puisqu'en 2019 les « Charges de personnel » + « Impôts et taxes » liées représentent +0,02% du budget prévisionnel qui avait été nécessairement composé à la baisse par rapport à 2018 (-7%) et ajusté en cours d'année, en lien avec les décisions prises et citées plus haut. Ce poste de dépenses représente 82 % des charges (hors valorisations) en 2019, son impact est donc décisif sur l'équilibre des comptes.

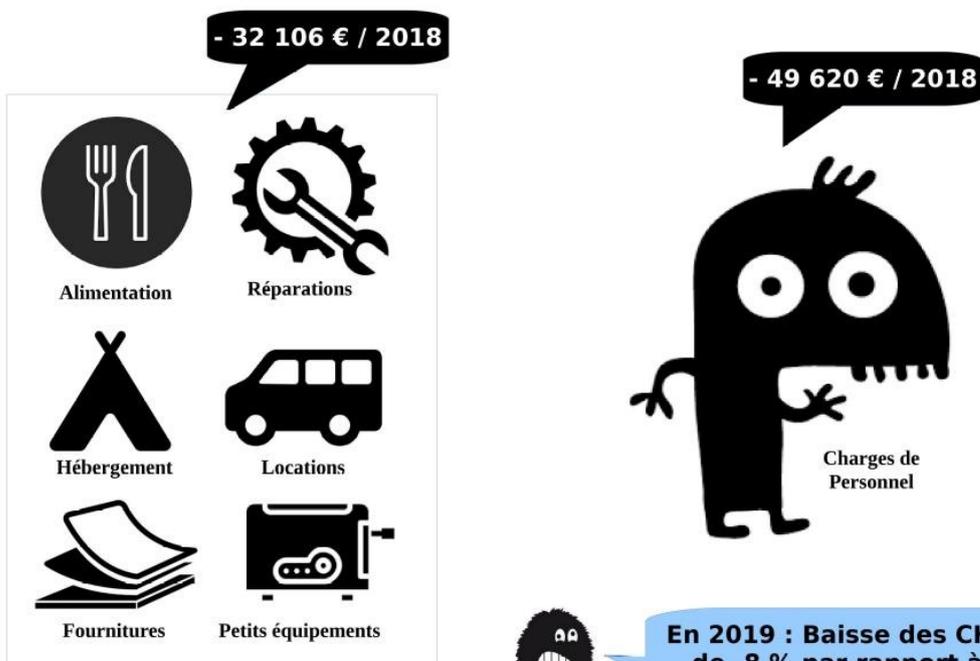
En 2019, les charges globales réalisées représentent 98 % du prévisionnel (858 975€ / 878 802€). Par rapport à 2018, la baisse des charges (hors valorisations) est de l'ordre de - 8% (-77 327 € : 60 % par la baisse des charges de personnel, 40 % par la baisse des dépenses de fonctionnement).



En 2019 : Baisse des CHARGES de -77 327 € par rapport à 2018 (-8%)

anim'  action
2020

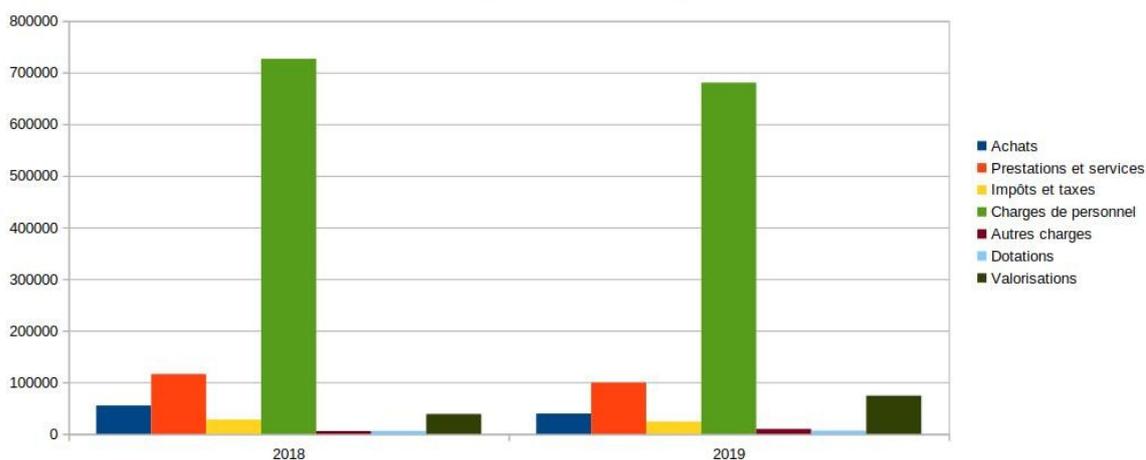
CHARGES 2019 / 2018



anim'  action
2020

Focus sur certains postes de CHARGES 2019

Compte de Résultat - charges

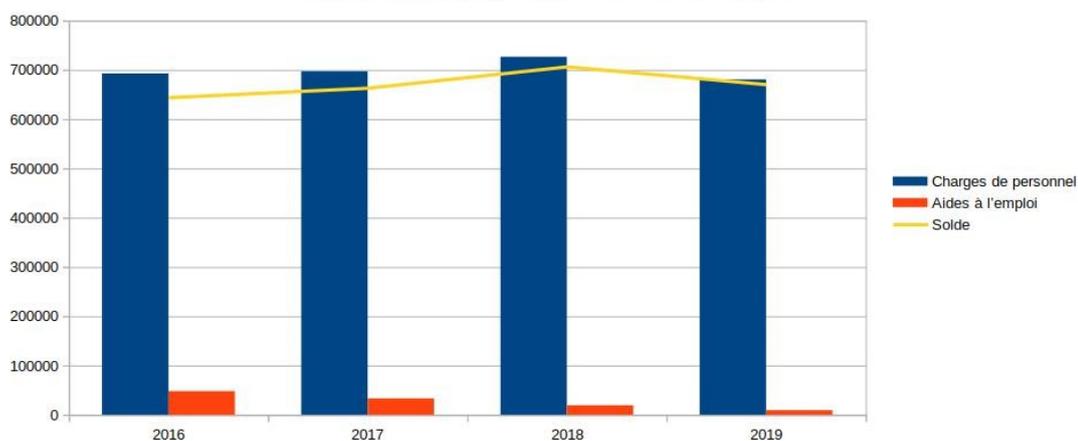


	2018	2019	2019
Achats	54949	39354	4%
Prestations et services	115813	99302	11%
Impôts et taxes	27736	23924	3%
Charges de personnel	726648	680656	73%
Autres charges	5392	9392	1%
Dotations	5765	6346	1%
Valorisations	38425	73976	8%
TOTAL	974728	932950	100%

Charges de Personnel / Aides à l'emploi

	2016	2017	2018	2019
Charges de personnel	692746	697183	726647	680656
Aides à l'emploi	48000	33300	19308	9506
Solde	644746	663883	707339	671150

Evolution du solde charges de personnel / aides à l'emploi



Une évolution des PRODUITS et des RESSOURCES

L'analyse des charges et des événements en 2019 est à considérer d'autant plus au regard de l'activité réelle sur cet exercice, puisque celle-ci a été assez porteuse sur le secteur enfance : + **5800 heures de présence enfants** environ ont été relevées par rapport à 2018 (année en retrait à ce niveau). Quelques chiffres clés (hors TAP arrêtés fin juin 2019) :

- ALSH Petites vacances = 11 181h en 2019 / 6 400h en 2018 (le « redémarrage » s'est amorcé dès les vacances d'automne 2018).
- Accueil Périscolaire = 33 077h en 2019 / 34 106h en 2018 (ce secteur représente 46% des heures enfance réalisées sur l'année, d'où son poids dans l'ensemble)
- ALSH mercredi = 9 305h en 2019 / 7 323h en 2018 (retour à la journée complète en septembre 2019)
- ALSH Grandes Vacances été = 14 388h en 2019 / 13 216h en 2018 (avec +23 % en juillet et - 9 % en août)
- Camps = 4 290h en 2019 / 3 550h en 2018

Au niveau des camps, les effectifs provenant de Port-Saint-Père sont stables par rapport à 2018 mais, en proportion des enfants accueillis (qui augmente de 22 % sur l'ensemble), leur part passe de 53 % à 38 %. Cette **évolution à la hausse du nombre d'enfants partis en camps** provient principalement de St Mars de Coutais (+ 5 enfants), et de communes de Pornic Agglo Pays de Retz ciblées par la communication via les écoles : Cheix-en-Retz (+5 enfants), Rouans (+2 enfants) et Vue (+4 enfants).

Les **variations de fréquentation au multiaccueil** pénalisent, quant à elle, directement les comptes. En effet, la réduction des présences de 5 % en 2019 par rapport à 2018 représente une baisse de produits de 9 000€, malgré un fonctionnement stable et un ancrage solide dans le territoire.

L'activité jeunesse a été impactée par les perturbations au niveau de l'équipe, de nouveau stable depuis septembre 2019. Avec 3 674h de fréquentation, **la tendance jeunesse est donc à la baisse** par rapport à 2018 (-13%), et ce depuis plusieurs années. La nouvelle dynamique s'inscrit nécessairement dans le temps long avec un redémarrage des projets et l'accueil de nouveaux adhérents.

L'**Espace de Vie Sociale** a été impliqué, en 2019, dans plus de projets inter-secteurs ce qui a favorisé son intégration dans davantage de dispositifs d'aide aux projets, avec un effet sur les ressources de l'activité. En complément, la **nécessité d'apporter des ressources à ce secteur** qui doit intrinsèquement rester accessible au plus grand nombre a conduit à mener une réflexion sur de nouvelles modalités de tarification. Depuis septembre 2019, une participation libre est donc mise en place sur la totalité des activités (sauf tarifications spécifiques du type ludothèque).

Le dispositif prêt de matériel a également évolué en système de prêt/location selon les matériels et les catégories de personnes emprunteuses (adhérents, salariés, associations) de manière à participer à l'entretien et la maintenance de ces matériels.

Dans le même temps, le Conseil d'Administration a engagé une **évolution progressive de la grille de tarification enfance et jeunesse**, de manière à faire évoluer positivement les ressources issues de l'activité tout en étant attentif à ne pas pénaliser les familles les plus fragiles : étalement de la grille, création d'une tranche haute de quotient supplémentaire, réservation aux quotients bas de places sur les camps...

L'ensemble de ces tendances concourt à une **légère baisse des produits d'activité liés aux prestations fournies** (-5 471€ = baisse de 1,3 %), dans un contexte de fréquentation en hausse sur l'enfance et en baisse sur la petite enfance :

- Prestations CAF/MSA = +3 063€ / BP 2019, -8 622€ / CR 2018 (avec la *quasi-disparition des prestations MSA : 637€ en 2019 / 6 194€ en 2018*)
- Participations Familles = + 5 353€ / BP2019, + 3 388 / CR 2018

A noter : les produits des actions d'autofinancement jeunesse ont été divisés par 2 : 433€ en 2019 / 1017€ en 2018.

En 2019, ces revenus directs de l'activité (406 023€) représentent 46 % du total des produits.

Au niveau des subventions, des tendances fortes sont à noter :

PAPR :

- Maintien à l'identique en 2019 de la subvention de fonctionnement 2018 = 261 670€.
- Attribution d'une subvention exceptionnelle de 21 000€ pour faciliter le redressement de l'association.

Saint Mars de Coutais :

La participation des enfants St Marins aux accueils de loisirs (Petites, Grandes Vacances et Camps) a un impact fort sur la subvention de la commune, puisqu'indexée aux heures réalisées. Dans un contexte d'évolution positive, cette hausse se concrétise par une **augmentation de la subvention municipale** (106 651€) à l'association de l'ordre de +5 715 €.

A titre d'exemple, que ce soit en nombre d'enfants différents accueillis à l'ALSH ou d'heures réalisées, la participation des St Marins représente désormais 38 % des effectifs sur la période d'été, avec une pointe à 51% sur la 4e semaine d'été en 2019.

En complément, la reconduction de la convention de partenariat à compter de septembre 2019 participe à l'augmentation de la subvention (légère réévaluation des taux de contribution).

Dispositifs d'appels à projets : hausse globale des financements

- CD44 = +1 000€
- Conférence des Financeurs = -744€ (*2^e année*)
- AR44 = +666€ (*exceptionnel sur 2019*)
- Fonds Publics et Territoires CAF = +4 641€
- REAAP CAF = +1 539€
- FDVA = +3 000€ (*nouvelle subvention*)

L'ensemble des subventions (448 685€) représente 51 % du total des produits.

Dans le détail :

- *Collectivités locales (PAPR, PSP, SMC) = 398 821€*
- *Dispositifs appels à projets = 49 864€*

Les cotisations d'adhésion sont stables (+1%) :

- 6 725€ en 2019
- 6 676€ en 2018

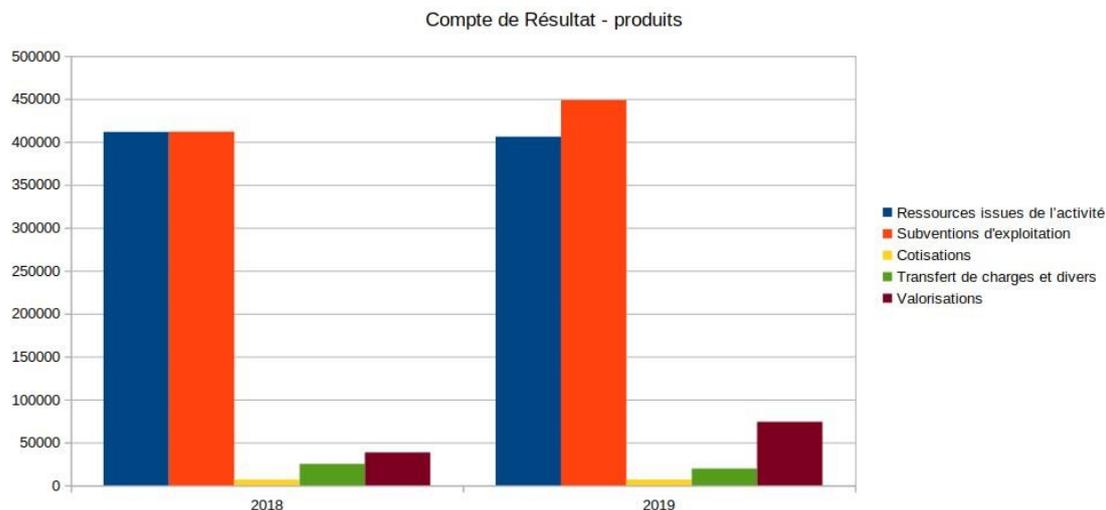
Les aides à l'emploi ou au poste représentent 1 % des ressources en 2019 :

Dans le détail :

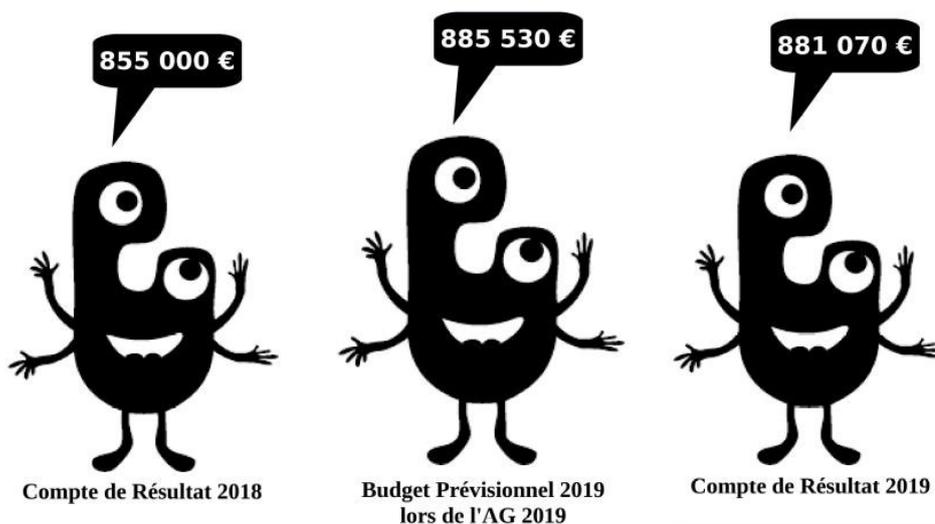
- FONJEP = 7 107€ (se poursuit en 2020)

- CAE PEC = 2 399€ (fin du contrat en septembre 2019)

En 2019, le global des produits réalisés représente 101 % du prévisionnel (881 070€ / 869 347€). Par rapport à 2018, l'augmentation des produits (hors valorisations) est de l'ordre de +3% (+26 070 €) en raison principalement d'une hausse des subventions.



	2018	2019	2019
Ressources issues de l'activité	411494	406024	43%
Subventions d'exploitation	411822	448685	47%
Cotisations	6676	6725	1%
Transfert de charges et divers	25008	19636	2%
Valorisations	38425	73976	8%
TOTAL	893425	955046	100%



En 2019 : Hausse des **PRODUITS**
de + 26 070 € par rapport à 2018 (+3%)

Un RÉSULTAT 2019 positif

Hors valorisations :

Produits 2019 = 881 070 € (+26 070 € / 2018)

Charges 2019 = 858 975 € (-77 327 € / 2018)

Résultat global = +22 094 €. Le montant du résultat de l'exercice 2019 est proche du montant de la subvention exceptionnelle de PAPR, ce qui nous conduit à considérer l'exercice 2019 comme quasiment équilibré. L'effort réalisé sur la réduction des charges a donc été déterminant pour l'équilibre des comptes de l'année, la marge de manœuvre sur les produits étant limitée.

Perspectives 2020

Année Bouleversée !

- Fermetures / Confinement
- Baisse d'activité importante :
- Jeunesse : - 22 %
- ALSH mercredi : -40 %
- Multiaccueil : -33 %
- Accueil Périscolaire : - 35 %
- Impacts sur les équipes : adaptabilité, incertitudes, protocoles sanitaires...

Evolution lancée :

- Portail Familles
- Mise en route du Groupe Pilote, du Groupe Ressource...

A NOTER

- Réductions charges patronales
- Indemnités Activité Partielle
- Baisse produits de l'activité
- Maintien subventions et nouvelles aides

VEILLE ACTUELLE

- Redémarrage partiel de l'activité
- Continuité de certaines aides
- Modification des habitudes des familles



Assemblée Générale Ordinaire

VOTES :

- Rapport Moral et Financier 2019
- Renouvellement Mandat Commissaire aux Comptes
- Élection des Co-Président(e)s

RÉSULTAT DES VOTES / RAPPORT MORAL et FINANCIER

TOTAL Votes	Pour	Contre	Blanc	Nul
18	18	/	/	/

Le Rapport Moral et Financier est approuvé par l'Assemblée Générale Ordinaire.

RÉSULTAT DES VOTES / RENOUELEMENT COMMISSAIRE AUX COMPTES

TOTAL Votes	Pour	Contre	Blanc	Nul
18	18	/	/	/

Le renouvellement du Commissaire aux Comptes est approuvé par l'Assemblée Générale Ordinaire.

Membres du groupe Pilote	CANDIDAT(E)S	Année d'entrée	Nombre de voix
1	CHOPIN Lætitia	2020	18
2	GUTIERREZ Paloma	2020	18
3	JEAN Edwige	2020	18
4	ROBITAILLE Céline	2020	18
5	NAROLLES GEVASHVILI Nicolas	2020	18
6			
7			
8			
9			

Les adhérent(e)s candidat(e)s à l'intégration au Groupe Pilote sont élus Co-Président(e)s par l'Assemblée Générale Ordinaire.

Fin de l'Assemblée Générale Ordinaire : 22h.